



COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE LA BRUYÈRE

Séance plénière du 31/05/2017

Compte-rendu

Présents

CLDR (14) : Jan Billekens, Robert Cappe, Thierry Chapelle, Bernard Charue, Rosaria Cocina, André Dury, Monique Fraiture, Françoise Geron, Arthur Melon, Jacqueline Niessens, Jean Rondia, Jean Severin, Jean-Marc Toussaint, Patrick Vanackere

Excusés (6): Laurent Botilde, Grégory Charlot, Viviane de Villenfagne, Jean-Claude Dujardin, Sarah Geens, Philippe Soutmans

Administration communale : Fabrice Lambotte

FRW (animation et secrétariat) : Jocelyne Van Lierde

Points à l'ordre du jour

- Accueil et approbation du CR du 6.03.2017 ;
- Topo sur l'état d'avancement de la fiche projet concernant l'aménagement de 4 logements et d'un local polyvalent dans le parc des Dames Blanches ;
- Retour des travaux du groupe de travail 'mini PCDR' ;
- Information sur la fiche projet 1.14 qui porte sur l'aménagement du centre culturel d'Emines ;
- Travail sur la fiche projet relative à l'installation de panneaux à affichage numérique ;
- Divers.

1. Accueil par le Président et approbation du compte rendu de la séance du 6.03.2017

Le Président accueille les membres.

Il propose d'envoyer à Claudine Lafaille un courrier pour lui exprimer notre sympathie dans les épreuves qu'elle connaît actuellement.

Le compte rendu de la séance de la CLDR du 6 mars 2017 est approuvé.

2. Topo sur l'état d'avancement de la fiche projet 1.01 du PCDR concernant l'aménagement de 4 logements et d'un local polyvalent dans le parc des Dames Blanches

Une réunion de coordination a eu lieu en présence de la commune, du service extérieur de la DGO3 et de la FRW afin de présenter la demande de convention pour la fiche projet 1.01. Suite aux remarques émises par la DGO3, la fiche a été complétée. Il s'agit principalement de revoir l'estimation financière du projet en dissociant l'application du taux de TVA qui est de 6% pour la partie logements et de 21% pour les autres aménagements.

L'estimation budgétaire des différents aménagements arrive à un montant de 955 000€.

De même, il a été demandé des précisions quant aux accès pour les PMR en ce qui concerne les abords et le logement du rez de chaussée ainsi que de fournir des croquis de l'aménagement des chambres dans les combles.

Après réception de ces modifications, la DGO3 enverra le dossier au cabinet du ministre de la ruralité pour obtenir un accord de principe pour la convention de faisabilité qui octroie à la commune 5% de l'estimation budgétaire (1^{ère} étape de la convention en développement rural).

Dès réception de l'accord, la commune lancera un marché public de services pour désigner un bureau d'étude qui sera alors chargé de proposer un avant-projet. Cet avant-projet sera notamment présenté en CLDR.

3. Retour des travaux du groupe de travail 'mini PCDR'

4 membres de la CLDR + la FRW se sont réunis à 2 reprises. La 1^{ère} réunion a permis de baliser les grandes lignes du contenu du bulletin spécial ODR et de sa présentation. Une répartition des tâches a été également opérée.

A la 2^{ème} rencontre, les participants ont mis en commun leurs réflexions.

Jan a mis sur dias la trame du travail réalisé à ce jour ; la présentation est complétée par Françoise, Serina et Jocelyne.

Les différentes rubriques proposées sont :

- un édito par le Bourgmestre, une carte avec la localisation des projets
- les projets du PCDR ventilés dans les 5 axes de développement
- des bulles avec des témoignages de personnes qui ont participé d'une manière ou d'une autre à l'ODR
- un aperçu du processus de réalisation du PCDR
- des photos pour donner de l'aération au texte
- une ligne du temps qui reprend les grandes étapes de l'ODR.

Les points d'attention de la CLDR sont :

- *Tenter d'équilibrer la partie littéraire et les autres apports tout en maintenant un apport d'informations*
- *Avoir une accroche, un chapeau pour les 5 axes qui attirent l'attention et qui invitent à lire*
- *Choisir des photos qui touchent l'ensemble du territoire*
- *Etre attentif à la lisibilité du document par la taille de la police*
- *Se renseigner sur la possibilité d'insérer un QR Code qui renvoie à davantage d'informations.*

4. Information sur la fiche projet 1.14 du PCDR : Transformer le centre culturel en espace polyvalent

La FRW présente brièvement l'objet de la fiche projet à savoir le réaménagement du centre culturel d'Emines en salle polyvalente pour permettre le déroulement de manifestations

diverses dans les meilleures conditions, en mettant à disposition les équipements requis pour différents types d'événements : théâtre, spectacles, fêtes,...

Il s'agit d'enrichir les lieux avec plusieurs installations légères pour permettre d'adapter les locaux aux représentations théâtrales ou musicales : gradins escamotables, éclairage scénique, scénographie, sonorisation, équipement de vidéo-projection, renouvellement des sanitaires. Cet aménagement contribuera au dynamisme culturel communal.

Thierry Chapelle présente la proposition de l'appel à projet lancé par la Province dans le cadre du partenariat Province/communes 2017-2019.

Il s'agit de renforcer l'action provinciale en synergie avec les partenaires privilégiés que sont les communes du territoire de la Province de Namur. Pour ce faire, un droit de tirage est proposé par commune ; pour La Bruyère, la mise à disposition est de 42 060€.

En lien avec le PCDR, le centre culturel d'Emines pourrait faire l'objet de conseils et d'une mission d'expertise réalisée par la Province : réalisation d'un diagnostic technique et conseil pour l'élaboration des marchés publics.

Cette fiche est à rentrer à la Province pour fin juin.

La proposition est donc de profiter de cette expertise pour compléter et actualiser la fiche projet du PCDR.

Complémentairement à cet apport, le comité de gestion du centre culturel sera associé aux réflexions. Une rencontre sera programmée en juin entre des représentants du Collège, du comité de gestion et la FRW.

Remarques de la CLDR :

- *La cuisine semble encore en bon état. Par contre, les sanitaires devront être remplacés.*
- *La valorisation du centre culturel permettra aux différentes associations (écoles) de La Bruyère de pouvoir profiter d'une infrastructure de qualité (ex : la pièce de théâtre du CRLB a été jouée à Gembloux).*
- *Des règles d'occupation devront être intégrées dans un ROI.*
- *Un cœur de village pourrait se créer autour du centre culturel, du hall sportif, de l'école, des commerces qui s'implantent dans la rue,...*

5. Travail sur la fiche projet 1.02 : Créer de nouveaux outils communaux de communication

La 2^{ème} demande de convention en développement rural porte sur le placement de panneaux de communication à affichage numérique dans les 7 villages de l'entité.

Les objectifs poursuivis :

- La diffusion de l'information en multipliant les outils de communication que sont déjà : bulletin communal, site internet communal, toute boîte, ...
- Le renforcement des liens entre les villages, la Commune et les habitants, les associations
- La valorisation des ressources du territoire.

Le type d'informations concernerait l'ensemble des acteurs de la commune : agenda communal, messages d'urgence, activités associatives, tourisme, manifestations locales,... et serait géré par la commune (service informatique).

Une circulaire ministérielle de 2013 et le nouveau CoDT imposent quelques conditions de placement :

- Placement sur domaine public, propriété communale ou par convention ou bail emphytéotique (intervention DR)
- Placement sur des voies de passage en tenant compte de critères de sécurité, respect du code de la route, à moins de 75 m d'un carrefour, de dimensions et de superficie maximale (4m² !) sans permis d'urbanisme
- Les panneaux doivent être intégrés dans le paysage

Lors de l'activation de la fiche projet, un bureau d'étude sera chargé de la réalisation technique du dossier.

Remarques de la CLDR :

- *L'information sera-t-elle la même sur l'ensemble des panneaux ? Oui*
- *L'information doit être succincte et renvoyée vers le site. Un seul message à la fois.*
- *Il est intéressant que les panneaux soient recto/verso*

Les participants se répartissent en 3 sous-groupes pour donner un avis sur :

- la localisation des panneaux sur une carte du territoire
- le type d'informations à communiquer.

a) Retours des sous-groupes : localisation des panneaux

Villages	Sous-groupe 1	Sous-groupe 2	Sous-groupe 3
Bovesse	Place L. Séverin	Place L. Séverin	Rue de Bovesse, hauteur Bati de Suargeon
Emines	Rue de Rhisnes, près de la place Dauginet	Place Dauginet, à hauteur du centre culturel	Place Dauginet, à hauteur du centre culturel
Meux	Place de Meux	RN 912, avant les silos + place de Meux soit 2 panneaux (joker)	Rue du Chainia, avant la place de Meux (silos)
Rhisnes	Place communale + RN 904 près de la rue du Livot soit 2 panneaux	Place communale	RN 904, hauteur Chemin des Cailloux et Intermarché
Saint-Denis	RN912, après les 30km/h vers Meux	RN912, près de la pharmacie	RN912, sortie vers Meux, hauteur coiffeur
Villers-lez-Heest	Place de Villers, hauteur arrêt de bus	Place de villers, hauteur arrêt de bus	Place de villers, hauteur arrêt de bus
Warisoulx	Rue de Cognelée, après la place Desneux	Place Desneux, hauteur boîte postale	Rue de Warisoulx, entrée village en venant de VLH

b) Retours des sous-groupes : type d'informations à communiquer

Sous-groupe 1	Sous-groupe 2	Sous-groupe 3
Flashs relais vers autres infos : concision Info de sécurité Info événementielle culturelle, sportive Info de service : eau, électricité Messages publicitaires ? Commerce local ?	Message bref d'accroche (dynamique) avec un site web statique qui renvoie vers un autre site avec plus d'informations Info communale Info sportive (uniquement les grands événements) Info socio-culturelle Info de sécurité ou d'utilité publique (ex : coupure d'eau, d'électricité)	Activités communes Autres activités Bienvenue Instructions Sécurité, énergie

Ajouts en plénière : messages d'information santé : collectes de sang, mesures en cas de canicule,...

6. Divers :

- André Dury pour Amnesty International propose de signer une pétition pour soutenir une demande de réexamen du dossier d'une jeune femme du Salvador emprisonnée pour avortement depuis 2008. Une motion de soutien sera proposée au prochain Conseil communal et une exposition / sensibilisation sera présentée aux élèves de 5^e et 6^e primaires.
- Patrick Vanackere informe que pour une 1^{ère} édition, le club Villers Run & Bike organise le 29 juillet une marche de 5/10/20 km ou parcours vélo 13/20 km et 30 juillet 2 randonnées vélos de 15/30 km ou 55 km.
- Le guide des aînés réalisé par le CCCA et le CPAS est actuellement distribué par des bénévoles dans l'entité de La Bruyère.

*Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Jocelyne Van Lierde*